



DU 1^{ER} MARS AU 30 AVRIL

BUDGET PARTICIPATIF

DES CONSEILS DE QUARTIERS

Nom du porteur du projet :		
Tél :		E-mail :
Nom du projet		
Quartier(s) concerné(s)		
Quel est l'objectif du projet	communication / lien social	
	cadre de vie / sécurité	
	aménagement / voirie	
	autre :	
Descriptif du projet		
Évaluation du coût financier	Location€
	Achats (à préciser)€
	Services extérieurs / prestations€
	Autres (à préciser)€
	Total€
Qui participe au projet ? Conseillers de quartier, associations ?		
Quelle aide attendez-vous de la Mairie ?		
Dates et durée de l'action proposée		

La fiche projet est à retourner au service dynamiques locales de la Mairie :
dynamiques.locales@neuillysurmarne.fr
AVANT LE 30 AVRIL 2023

L'étude de faisabilité sera réalisée par les codirs et les services techniques au mois de mai.
Les projets seront présentés lors d'une revue de projet courant juin et les habitants seront invités à choisir les projets en juillet et août sur le site de la Ville.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE IMPLICATION

